

QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES HAIES DANS LES PAYSAGES BOCAGERS ?

Coline Dupont, Pauline de Jerphanion, Aurélie Martin, Chloé Recouvreur
Projet d'étudiantes de l'Institut Agro Dijon, février 2024.

Paysage bocager / Haut lieu de biodiversité

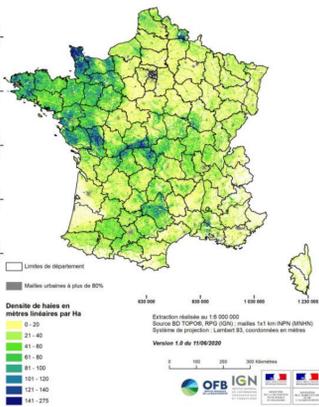
Le paysage bocager est présent dans plusieurs régions en France, notamment en Bourgogne Franche-Comté. Ses grandes fonctions sont la **régulation du climat**, la **régulation hydraulique**, la **conservation des sols**, le **maintien d'équilibres interspécifiques**, une **fonction de production** et l'**amélioration du cadre de vie**. Mais avec 11 500 km de linéaire de haie de disparition annuelle, ce paysage est menacé.

Quelques définitions

Bocage : le bocage désigne des paysages ruraux verdoyants au sein desquels les parcelles sont délimitées par des haies vives aux bénéfices très variés.
Haie : selon la PAC, unité linéaire de végétation ligneuse, d'une largeur inférieure ou égale à 20 mètres, implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec une présence d'arbustes et sans discontinuité de plus de 5m.

Réglementation (Plan Stratégique National PAC 2023-2027, Code Rural, Code de l'environnement)

- Maintien d'au moins 7 % de la surface de l'exploitation en infrastructures agroécologiques (dont haies)
- Taille des haies interdite du 16 mars au 15 août
- Interdiction d'arracher une haie déclarée à la PAC sans compensation depuis 2015



Dispositifs d'aide à destination des agriculteurs

Paiements pour services environnementaux dans le cadre du Plan stratégique national de la PAC 2023-2027

Ecorégime (entre 60€/ha et 80€/ha)
Paiement direct aux exploitants agricoles qui s'engagent volontairement à mettre en place sur l'ensemble de leur exploitation des pratiques agronomiques favorables au climat et à l'environnement.

Voie des pratiques Diversification des cultures sur les terres arables, non-labour d'au moins 80 % de ses prairies permanentes, couverture d'au moins 75 % des inter-rangs de ses surfaces en cultures permanentes	+ « Bonus Haies » (7€/ha) Si détention de haies certifiées ou labélisées comme gérées durablement sur au moins 6 % des terres arables et de la SAU de l'exploitation
Voie de la certification environnementale - cahier des charges de l'agriculture biologique - certification haute valeur environnementale rénovée - ou certification environnementale privée dite de niveau 2+	
Voie des éléments favorables à la biodiversité si au moins 7 % d'infrastructures agroécologiques ou de terres en jachères sur la surface agricole utile (SAU)	

Contractualiser une Mesure agroenvironnementale et Climatique (MAEC)

Co-financement Etat et Agences de l'eau
Accompagnement des exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant les performances économique et environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.
Un agriculteur pourra s'engager dans une mesure sous réserve d'être situé dans un territoire couvert par un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC).

Stratégie régionale MAEC de Bourgogne Franche-Comté (programmation 2023-2027)	Montant de l'aide *
Systèmes herbagers et pastoraux	88€/ha
Surfaces herbagères et pastorales	51€/ha
Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72€/ha
Création de prairies	358€/ha
Protection des espèces	4 niveaux
Entretien durable des infrastructures agroécologiques	pour les ligneux, 800€/m linéaire
MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	3 niveaux

* Pour contractualiser une MAEC, un certain nombre de conditions doivent être remplies et sont définies dans le cahier des charges des MAEC (PSN) et par les critères définis dans la stratégie régionale le cas échéant.

Des moyens à venir : Pacte en faveur de la haie
Objectif + 50 000 km de haie d'ici 2030
110 millions d'euros par an

S'engager dans un label et adapter ses pratiques agricoles

Label Haie

Créé en 2019 pour endiguer l'érosion du paysage bocager en France, ce label permet d'accompagner les agriculteurs dans une **bonne gestion des haies et de revaloriser économiquement les haies**.
Le label Haie est un contrat entre l'agriculteur et différents acheteurs du territoire. Il comporte deux cahiers des charges : "Gestion" & "Distribution".



❖ Gestion

Des pratiques durables réparties sur 3 niveaux d'efforts, à atteindre en 10 ans.

VALORISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES HAIES



❖ Distribution

Approvisionnement en bois local + Rémunération juste + Transparence & traçabilité. Exemple : L'intercommunalité Lannion Trégor Communauté (Bretagne) utilise du bois labélisé "Label Haie" pour leurs chaudières à bois.



Valoriser la haie en litière plaquette

Gagner en autonomie en utilisant la haie comme litière.
+ Gain de paille, litière stable et peu fermentescible, bien-être animal
- Gestion collective pour limiter les coûts, température inférieure dans la stabulation, grand abri de stockage nécessaire



Label Haie, 2021.

Des actions à différentes échelles à la portée de différents acteurs

Acquérir de la connaissance

Référentiel national des haies

Données de référence à l'échelle nationale sur les bocages et les haies

Atlas de Biodiversité Communal

Outil d'information et d'aide à la décision.
Inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné.



Protéger la biodiversité par des dispositifs réglementaires

Arrêté préfectoral de protection de biotope

Protéger les habitats préservés ou fragiles qui accueillent des espèces d'origine animale (sauvage) ou végétale (non cultivées) rares, à protéger ou à conserver.

Protection préfectorale des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement

Aménagement et protection des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement, sur emprises foncières identifiées par la commission communale ou demandées par le propriétaire.

Réserve de chasse et de faune sauvage

Favoriser la protection et le repeuplement de la faune sauvage, notamment des espèces dont la chasse est autorisée par la préservation de ses habitats et le maintien de l'équilibre biologique du territoire mis en réserve.

Sites et monuments naturels protégés

Reconnaître officiellement la qualité d'un site ou monument naturel et placer son évolution sous le contrôle et la responsabilité de l'Etat

Contrôle

Mobilisation des services de police si non respect de la séquence ERC ou en cas d'arrachage de haies.

Protéger la biodiversité dans les documents de planification

Projet d'aménagement et développement durables (PADD)

Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic

Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)

3 principaux outils juridiques au sein des PLU(i) :

- Les espaces boisés classés
- La haie en tant qu'élément du paysage à préserver
- La haie en tant qu'espace de continuité écologique

Séquence Eviter Réduire Compenser

Des programmes intégrant la haie et le bocage à différentes échelles

Natura 2000 – Europe

Réseau mis en place pour protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en Europe.
Ex : Garder une série d'espèces végétales sur les parcelles des agriculteurs

MobBiodiv'Restauration 2021 – National

Appel à projets à l'échelle nationale pour des projets de restauration écologique.

AgriFaune – Départementale

Participation au développement de pratiques agricoles qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage.

Ex : Production de bois sous forme de plaquettes bocagères → Solution économique face aux coûts générés par l'entretien des haies. Levier pour conserver et améliorer le bocage (Saône et Loire).

Un exemple : Life Prairies Bocagères en Belgique

Qu'est-ce qu'un projet Life (L'Instrument Financier pour l'Environnement) ? Fond de l'Union Européenne permettant de financer des projets dans les domaines de la nature, de l'environnement et du climat.

Le projet Life Prairies Bocagères en Belgique (de 2012 à 2020 en Wallonie). Il avait deux objectifs principaux : caractériser les réseaux de haies et proposer une gestion adaptée de ceux-ci. Pour cela, 6 volets d'actions ont été définis : préparer, protéger, restaurer, gérer, sensibiliser et suivre. 37 espèces ont été listées avec un conseil de gestion associé à chacune d'entre elles. Le projet a permis de mettre en place 3 MAEC intitulées Haies et alignements d'arbres, bosquets, buissons isolés et arbres fruitiers et Tournière enherbée. Le projet a atteint, voire dépassé ses objectifs. Par exemple, 56% des prairies bocagères sont dites très diversifiées à la fin du projet, contre 0% au début.

Un exemple de MAEC : Haies et alignements d'arbres

Cette MAEC permet de financer le maintien et l'entretien des haies composées d'espèces feuillues indigènes, sauf les peupliers en rangées monospécifiques. Elle vise à améliorer le maillage écologique en milieu agricole et interdit la taille de la haie durant la période de nidification. Son montant est de 25€ par 200m de haie.

Références bibliographiques

AgriFaune, 2023. Le Programme AgriFaune. <https://www.agrifauve.fr/agrifauve/le-programme/> (Consulté le 12 février 2024).
France Nature Environnement, 2024. La haie et le Plan Local d'Urbanisme (PLU). <https://wiki.fne.asso.fr/haies/?p=lu> (Consulté le 12 février 2024).
France-Comté D.B., 2022. Base documentaire. <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/base-documentaire-a122.html> (Consulté le 12 février 2024).
Label Haie, 2021. Livret labellisation - Label Haie. https://labelhaie.fr/wp-content/uploads/2021/04/livret-labellisation-Label-Haie-V_13_04_21.pdf (Consulté le 12 février 2024).
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2023. Infographie - Pacte en faveur de la haie. <https://agriculture.gouv.fr/infographie-pacte-en-faveur-de-la-haie>
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020. Les paiements pour services environnementaux en agriculture. <https://agriculture.gouv.fr/les-paiements-pour-services-environnementaux-en-agriculture> (Consulté le 12 février 2024).
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2022. Plan Stratégique National, PAC 2023-2027. https://www.oise.gouv.fr/contenu/telechargement/79466/579685/file/2208_PSN-PAC.pdf (Consulté le 12 février 2024).
OFB, 2024a. Fiches juridiques - Pôle bocage et faune sauvage. <https://www.polebocage.fr/fiches-juridiques.html> (Consulté le 12 février 2024).
OFB, 2024b. Haies et bocages : des réservoirs de biodiversité. <https://www.ofb.gouv.fr/haies-et-bocages-des-reservoirs-de-biodiversite> (Consulté le 12 février 2024).
OFB, 2024d. Les Atlas de la biodiversité communale. <https://www.ofb.gouv.fr/abc> (Consulté le 12 février 2024).
OFB, 2021. MobBiodiv'Restauration 2021 : les 32 projets lauréats de l'appel à projets national pour la restauration de la biodiversité. <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/mobbiodivrestauration-2021-les-32-projets-laureats-de-lappel-projets-national-pour-la-biodiversite> (Consulté le 12 février 2024).
PLU C., 2020. Le PADD. <https://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-padd-r152.html> (Consulté le 12 février 2024).